

SYNTHÈSE DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC
sur le projet d'arrêté préfectoral fixant pour les espèces de grand gibier
soumises à un plan de chasse le nombre minimal et le nombre maximal
d'animaux à prélever

Consultation ouverte au public du 4 au 25 avril 2024
sur le site internet des services de l'État en Vendée à l'adresse suivante
<https://www.vendee.gouv.fr/Publications/Participation-du-public>

LA RÉCEPTION DES CONTRIBUTIONS : REPÈRES STATISTIQUES

9 messages électroniques ont été reçus dans les délais.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

9 contributions sont favorables au projet d'arrêté.

Les contributeurs écrivent que les propositions sont en adéquation avec les territoires et permettent une régulation du gibier et la maîtrise des dégâts agricoles.

Fait à La Roche-sur-Yon, le 30 avril 2024

Le chef de service Eau et Nature de la
Direction Départementale des
Territoires et de la Mer,



Dominique PAILLET